



ENSEMBLE AMÉLIORONS

La cité MICHELET

lettre d'information N° 2 - Novembre 2003

Un peu d'histoire

La cité Michelet à ses débuts

Jeannette DESBOIS, une des plus anciennes habitantes, a découvert la cité Michelet en mars 1970 lors de la visite de son futur appartement. Elle a beaucoup apprécié : « Tout était beau et neuf, c'était formidable. La tour A, où j'habite, a été la dernière construite. L'escalier d'accès à l'immeuble n'était pas encore fini. Le hall était, lui, déjà marbré et les ascenseurs tapissés de moquette. L'ensemble était agréable et le gardien accueillant. »

A l'époque, ce quartier constituait un sujet d'étonnement pour les proches de Jeannette : « Mais où nous as-tu amenés ? » lui disaient-ils. En effet, le quartier était peu animé et les commerces peu nombreux par rapport à son précédent arrondissement. « Il n'y avait que très peu

d'espaces de loisirs. Les abattoirs de la Villette n'avaient pas encore cédé leur place au parc que l'on connaît aujourd'hui. » La rue Gaston Tessier n'existait pas. Quant à la rue de Crimée, elle était « beaucoup plus bruyante en raison notamment du trafic de camions ». D'ailleurs, beaucoup de routiers se retrouvaient au restaurant tout proche.

Jeannette évoque avec plaisir l'aspect humain du quartier : « Mes voisins étaient, pour la plupart, des fonctionnaires. Tous les locataires ont fêté leur premier Noël de manière très sympathique. » Et d'ajouter : « Aujourd'hui, malgré les changements, l'ambiance reste agréable... même si je regrette un certain manque de propreté et de ne plus pouvoir accéder facilement aux caves. »



La cité Michelet en construction 1968-1969

Inauguration de la régie de quartier, retour sur l'événement

p. 4

Editorial

L'amélioration de la qualité de vie dans votre quartier est une des priorités du Maire de Paris, Bertrand Delanoë, et de moi-même, c'est pourquoi de nombreux projets vont voir le jour prochainement, en lien avec l'OPAC. Certains d'entre eux sont déjà avancés.

Le bâtiment des services municipaux, situé 5, rue de Cambrai, a été démoli cet été pour permettre de reconstruire l'école maternelle et de rendre la résidence Michelet plus verte, puisqu'un jardin sera réalisé à l'emplacement de l'école actuelle.

Les travaux sur la rue Curial ont commencé, afin d'améliorer la circulation et de rendre cette rue plus agréable tous les jours.

La voie située entre la crèche et la tour F sera également réaménagée. Pour permettre l'accès des secours et assurer la sécurité des habitants, elle sera élargie et mieux éclairée. Elle restera piétonne, comme vous l'avez décidé au cours du référendum du 7 juin.

Votre mobilisation lors de cette consultation a par ailleurs montré votre volonté de participer aux choix qui sont réalisés pour votre quartier. C'est pourquoi j'ai souhaité l'ouverture d'un local de concertation qui ouvrira avant la fin de l'année, 234, rue de Crimée. Il vous permettra, plusieurs fois par semaine, de venir nous rencontrer pour réagir aux projets en cours et nous faire part de vos propositions.

Je sais bien que tous ces travaux, à l'échelle du temps, paraissent souvent bien lointains. Mais vous avez déjà pu constater les premières réalisations, et vous voyez, chaque jour, des services de la ville travailler à ces projets. Ils n'ont qu'un seul et unique objectif : la qualité de ville est pour moi et mon adjointe en charge de la politique de la Ville, Isabelle Escoffier, une exigence personnelle à votre service.

Roger MADEC
Maire du 19^e Arrondissement

GRAND PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN



Cadre de vie

Tours E et F : les futures entrées

L'accès aux tours E et F s'effectuera par la rue Curial, avec une entrée commune équipée d'un digicode. Les interphones se trouveront à l'entrée du hall et avant les ascenseurs.

Les équipements situés au rez-de chaussée de ces tours (centre de PMI, planning familial et centre d'adaptation psychopédagogique, cabinets dentaire et médical) bénéficieront d'une entrée distincte.



Les habitants des tours A, B, C, D s'informent

Deux réunions de concertation ont eu lieu le 15 mai et le 24 juin avec les habitants des tours A, B, C, D. Un dépliant présentant le projet retenu pour ces immeubles a été distribué aux locataires. Le 10 juillet dernier, l'OPAC a organisé une visite de la cité Charles-Hermitte (Porte d'Aubervilliers) afin de découvrir une réalisation de même type en présence du paysagiste. Une douzaine de locataires se sont déplacés. Ils ont été agréablement surpris par la qualité des aménagements et leur bon état après quelques années d'existence. Cette visite leur a notamment permis de voir concrètement l'une des propositions envisagées pour la tour A, la plantation d'hortensias à l'entrée du bâtiment.

Collecte sélective des déchets

Le projet de résidentialisation permet de créer des locaux spécialement conçus pour le tri sélectif des ordures ménagères. Celui – tout nouveau – des immeubles H et I est déjà une réussite. Les locataires utilisent de moins en moins leur vide-ordures. L'OPAC a même créé une trappe supplémentaire dans le local.

Courrier : pourquoi 2 numéros par Tour ?

Suite à une décision commune de la Poste et de l'OPAC, c'est la Poste qui distribuera désormais le courrier dans les immeubles. Cette mesure est logique puisque le prix du timbre inclut celui de l'acheminement. Mais en principe, la Poste ne dessert que 40 boîtes aux lettres par adresse. L'OPAC a donc trouvé la solution suivante : donner à chaque tour deux numéros de rue et demander à la Poste de bien vouloir desservir 55 boîtes aux lettres par numéro, soit la moitié d'une tour (110 logements). C'est pourquoi, dans un même immeuble, le numéro de rue change selon l'étage. Rassurez-vous, une période d'adaptation est prévue : pendant 4 mois, les gardiens de l'OPAC accompagnent le facteur et se chargent de distribuer le courrier mal adressé.





Travaux

Démolition du bâtiment des services techniques

Le bâtiment des services techniques de la Ville de Paris, situé rue de Cambrai, vient d'être démolit. La surface libérée permettra, à partir de l'été 2005, de reconstruire l'école maternelle du 90 rue Curial et de réaliser un jardin de plus de 2 000 m².

Espace, lumière et palmiers pour la rue Curial

Les travaux d'aménagement de la rue Curial, commencés cet été, dureront jusqu'à mi-janvier 2004. Ils ont pour but de rendre le cheminement des piétons plus agréable et de limiter les problèmes de circulation. Au programme : maintien de la circulation en sens unique, élargissement des trottoirs, rénovation de l'éclairage et... plantation d'arbres très particulier. En effet, c'est là que les célèbres palmiers de Paris-Plage commenceront une nouvelle vie au printemps prochain... Sous la cité, la plage ?

Petit jardin deviendra grand

À l'occasion des travaux de résidentialisation de la tour G, l'espace situé entre cette tour et la tour H va être transformé en un espace vert public de 1 200 m² environ. On y accédera par la rue Curial. Le square conservera ses arbres actuels. Il comportera une aire de jeu pour les tout-petits et un coin repos. Il sera fermé chaque soir.

Par la suite, le petit square s'agrandira en utilisant l'emplacement de l'actuel terrain de sport et de l'école maternelle du 90 rue Curial (qui doit être reconstruite rue de Cambrai). Il atteindra en fin de compte 5 000 m².

Les travaux du square provisoire seront réalisés pendant l'été 2004 et terminés pour la rentrée.

Ce nouvel espace vert s'ajoutera à celui situé au pied des tours E et F.

Le square Curial restera public

Initialement prévu pour devenir un jardin privé, le square au pied des tours E et F demeurera public selon le souhait des habitants. Aujourd'hui, il est accessible jour et nuit. Après les travaux, il sera ouvert le jour et fermé le soir comme la plupart des squares parisiens. La clôture basse actuelle sera remplacée par une clôture haute.



Square Curial, un espace accueillant préservé



La démolition des services techniques municipaux en septembre 2003



Rue Curial existant

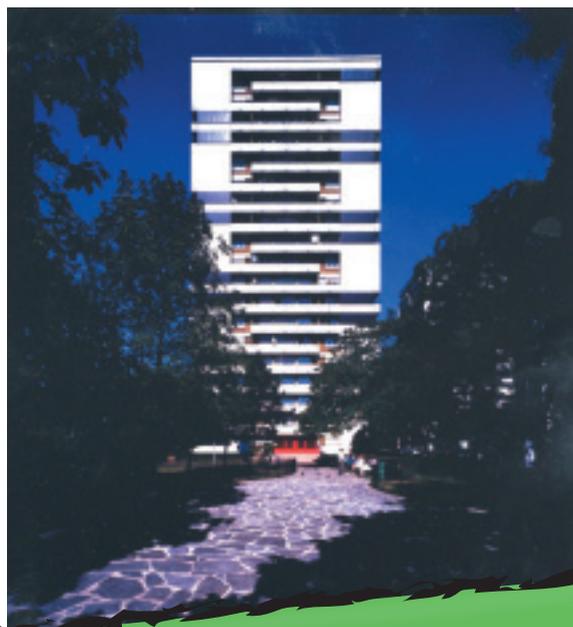


Rue Curial projet

Photomontage DVD



L'emplacement du nouveau square, entre les tours G et H





Info quartier

Inauguration de la régie de quartier

La régie de quartier, située au 234, rue de Crimée, a été inaugurée vendredi 26 septembre par le Maire de Paris en présence de Martine Durlach, adjointe au maire, chargée de la Politique de la Ville, de Roger Madec, maire du 19^e, des partenaires ayant soutenu ce projet et de nombreuses personnalités.

La régie emploie une quinzaine d'habitants. Elle contribue au développement de la convivialité avec des actions de proximité qui participent à l'amélioration de la qualité de vie du quartier : accueil, rencontres, jardinage, travaux d'embellissement, prêt d'outils... Cette régie est le fruit d'une mobilisation des acteurs locaux et des habitants depuis plusieurs années. Bertrand Delanoë a souligné le caractère exemplaire de cette démarche qui est amenée à se développer à Paris.



Social en bref

Familles, enfants, adolescents : du nouveau

Bonne nouvelle pour les familles, les enfants et les jeunes. Plusieurs projets les concernent :

- ✓ Le Centre de Protection Maternelle et Infantile, situé au 85, rue Curial, sera transféré dans de nouveaux locaux plus accueillants (tour E) au printemps 2005.
- ✓ Un centre de Planning familial accueillera (tour E) les familles et les adolescents souhaitant s'informer sur la contraception ou la sexualité. Ouverture prévue au printemps 2005.
- ✓ Une halte-garderie associative, gérée par Espace Action Fraternelle, ouvrira en septembre 2004. Située tour H, elle recevra une vingtaine d'enfants. Les parents y trouveront tous les conseils concernant l'éducation et les soins de leur bébé.

Info capitale

Autres quartiers, autres chantiers

Dix autres quartiers parisiens bénéficient eux aussi d'un « Grand Projet de Renouvellement Urbain ». Voici quelques exemples de ce qui s'y passe :

- ✓ A la Porte de Vanves (14^e), le périphérique sera recouvert. Il est déjà prévu d'y installer un jardin réclamé par les habitants.
- ✓ A la Porte de Montmartre-Porte de Clignancourt (18^e), le secteur des puces est en voie de réorganisation. La Porte de Clignancourt est en travaux pour améliorer cette entrée dans Paris.
- ✓ Aux « Olympiades » (13^e), l'un des bâtiments doit être modifié pour accueillir un équipement sportif. Il comportera notamment 2 salles pour pratiquer le basket-ball, le volley-ball et les arts martiaux.

A noter

Référendum

517 habitants de la résidence Michelet ont participé au référendum organisé le samedi 7 juin. 91,14 % (469 voix) d'entre eux ont préféré que les voies restent piétonnes. Cette décision sera respectée.

Avis aux passionné(e)s de bricolage

La Régie de quartier cherche des bénévoles pour lancer une opération « Bricolage ».

Contact : Jean-François RAVARY
Tél. : 01 42 09 96 02

Lettre d'information "Ensemble améliorons la Cité Michelet"
Directeur de la publication : Jean-François Poyau
Publication réalisée par la Mairie de Paris
et la Mairie du 19^e arrondissement
Conception Quadratin - Impression Graph2000
Dépôt légal : en cours